Extrait des observations de sr. Salmon Mr. en chirurgie à Beaufort en anjou. sur la morsure de la vipère et d'autres animaux.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE N

Depuis l'année 1752 j'ay eu occation de donner mes soins à douze personnes, ~~mo~~ mordues par divers animaux venimeux, et parmi ces cas, il y en a trois qui ~~doivent~~ peuvent meriter l'attention de l'Academie, par les moyens particuliers que j'ay mis en pratique.

I observation. je fus appellé en 1753 pour un homme qui avoit été mordu deux jours auparavant par une vipere, au doigt indicateur de la main droitte. il etoit moribond. je proposai des taillades sur toute l'extremité comme l'unique moyen de prevenir la gangrene; mais les parens s'y etant opposés, je me contentai de faire les taillades sur le doigt mordu: j'employai pour topiques une dissolution de sel ammoniac et de theriaque dans de l'eau de vie, deux fois par jour. j'avois la précaution de frotter avec force les parties affligées, avec le liniment pour ouvrir les pores, rendre le remede plus penetrant, donner du mouvement aux fluides, les attenuer, briser les sels du virus, ranimer le ressort de toutes les fibres tant nerveuses que musculeuses, faire que tous les vaisseaux fouettent le sang et echauffent tout ce qui s'est communiqué d'etranger à la masse des humeurs, pour agiter les esprits et les obliger de circuler avec vivacité dans toutes les parties affectées. je fis prendre interieurement des potions composées avec la poudre de viperes et la theriaque dans du vin blanc. le malade en prit trois par jour, jusqu'au dixieme. j'en fis supprimer une alors, voyant le danger de la gangrene et de la mort, dissipé. le quinzieme jour, les choses allant de mieux en mieux, je crus qu'une seule potion par jour seroit suffisante. le 17e. jour le malade en cessa l'usage. jusque là, la diete avoit été tres severe; je permis deux potages par jour. on ne pansa plus qu'avec de la theriaque delayée dans le vin blanc, et le 20e. le blessé se trouva parfaitement gueri. il ne se plaignoit que d'un reste de foiblesse qui se dissippa bientot par de bonnes nourritures.

II observation. à peu près dans le même temps, je vis un homme qui avoit été piqué par un aspic au doigt du milieu de la main gauche. toute l'extremité etoit fort gonflée. un medecin parent du malade, qui avoit été appellé

ARC 26 d.3 n° 100

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

avant moy, luy ordonna une potion avec la theriaque, la confection d'alkermes, l'eau de chardon benit, et deux cuillieres d'eau de canelle. le Docteur me fit appeller le second jour. nous consultames sur l'etat du malade, et il fut d'avis qu'on fit des scarifications surtout le membre. je luy repondis que ceux qui en pareil cas ont recours aux operations devoient faire des taillades et non des scarifications; mais que moy je n'operois point, et que j'avois gueri plusieurs personnes sans operation, et notamment la derniere qui avoit fait beaucoup de bruit dans ces cantons. malgré ces faits qui etoient à la connoissance du medecin, il persista dans l'avis des taillades, et comme il avoit la confiance particuliere du malade, je me determinai à les faire par cette raison, et pour voir si la maladie seroit plutot guerie. j'ay eu autant, et même plus de soins de ce malade que du precedent, et sa guerison a été plus tardive de 15 jours. la maladie etoit cependant moins epineuse; ce qui fait voir que les taillades ne sont propres qu'à procurer de mal au pauvre affligé, et à prolonger la maladie.

III observation.

Au mois de septembre 1754 on apporta à l'hopital de notre ville un homme qui avoit été mordu deux jours auparavant, d'un aspic au doigt annulaire droit. il avoit le volume du bras d'un enfant de deux ans, avec trois ou quatre phlictaines remplies de sang pourri. le bras etoit gros comme la cuisse du malade, et tout le coté depuis l'aisselle jusqu'à l'os innominé, etoit d'une couleur bleuâtre. je fis d'abord trois ou quatre taillades au doigt piqué, je me servis des mêmes remedes que dans la premiere observation, et avec la même methode. les choses alloient à merveille, lorsque le septieme jour, en mon absence, les juges de la ville, firent lever mon appareil, et appliquer sur le doigt malade, de la croisette qu'on leur avoit dit etre un remede admirable dans ces sortes de cas. je ne voulois plus voir ce malade et je fis discontinuer tout ce qu'on luy faisoit de mon ordonnance, mais son etat ayant empiré je fus vivement sollicité de le revoir: je me rendis avec assés de peine aux instances qu'on m'en fit. je trouvai le malade moribond et sans connoissance: cependant quand il me vit, il se mit à pleurer. cela me

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

toucha si vivement que je levai l'appareil; je r'appliquai mon topique. je prescrivis trois potions par jour, avec un gros et demi de theriaque, un gros d'esprit volatil de vipere dans du vin blanc. au douzieme jour le malade n'en prit plus que deux: La couleur violette du coté droit etoit disparue. le bras et l'avant bras etoient considerablement diminués. je supprimai la potion du soir. Le 19e. il en cessa tout à fait l'usage, et il sortit le 24 en tres bonne santé.

L'on voit par ces observations que les scarifications et taillades ne sont aucunement salutaires dans les cas dont il s'agit.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N